

**MINISTER DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DEVELOPPEMENT**

**DIVISION EVALUATION, PROGRAMMATION
ET SUIVI DES INVESTISSEMENTS**

==--==--==



**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE- UN BUT - UNE FOI**

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE DES
PROJETS/PROGRAMMES PUBLICS DANS LES
REGIONS DE MOPTI SEGOU ET SIKASSO**

DU 08 AU 22 DÉCEMBRE 2015

Décembre 2015

I. INTRODUCTION

Suivant l'Ordre de mission N°0091/MEF-SG du 02 décembre 2015, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) s'est rendue dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso du 08 au 22 décembre 2015.

L'équipe de la mission était composée de :

- **Ousmane CISSE, Planificateur à la DNPDP, Chef de mission;**
- **Mme Bah Tenin Niambélé;**
- **M Oumar MAIGA (CPS-SICAIEPIP);**
- **Yaya Konaté, Chauffeur, DNPDP.**

Se sont joints à la mission au niveau régional, M Amadou KONE, Hamadoun DJIGUIBA et Bréhima TANGARA respectivement représentant et Directeurs des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) de Mopti, Sikasso et Ségou.

Au regard des Termes de référence, tenant lieu de tableau de bord, la mission a pour objet d'améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'Investissement Publics au Mali. C'est effectivement pour cette raison, que la DNPDP s'est inscrite dans le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phase II (PAGAM/GFP II), qui a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des Projets/Programmes. Pour ce faire, toutes les actions de la DNPDP au titre du PAGAM II s'inscrivent dans l'axe 1 dénommé **« Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget »**.

Ainsi, pour parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat, il était impérieux de faire avec les gestionnaires de Projet/Programme d'investissements publics, le point de la situation d'exécution financière et physique des projets/programmes ciblés. De facto, un climat serein de travail facilitant la circulation de l'information entre la DNPDP, les Cellules de Planification et de Statistique et les Unités de Gestion de Projet est établi en vue lever les goulots d'étranglements entravant la bonne exécution des projets ciblés et améliorer ainsi leur impact sur les populations bénéficiaires.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

Dans les régions visitées, la mission a effectué une séance de travail avec les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, séance au cours de laquelle, un représentant a été désigné pour prendre part à ladite mission. Elle a été aussi l'opportunité de rappeler le contexte et l'objectif de la mission avant d'établir un chronogramme provisoire de travail.

Ensuite, la mission a rendu une visite de courtoisie aux hautes autorités administratives régionales pour leur faire part du contexte et de l'objectif de la mission avant de solliciter leur accompagnement pour sa réussite. En retour, M. TANGARA, Directeur de cabinet du Gouverneur de la Région de Mopti et Messieurs Diabaté et Kamaté CAEF des régions de Sikasso et Ségou n'ont pas manqué d'affirmer leur disponibilité pour l'atteinte des objectifs des missions de service public, au terme desquels les citoyens en tireront pleinement satisfaction. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour le bon déroulement de ladite mission.

Synthèse des travaux de terrain :

A) Région de Mopti, 1^{re} Etape de la mission, les projets passés en revue concernent le Programme National Action Emploi Réduction de la Pauvreté ; le Projet Appui Formation Professionnelle par Apprentissage ; Réhabilitation/Equipement Infrastructures Régions de Mopti (PURD).

1.) Programme National Action Emploi Réduction de la Pauvreté ; Formation Professionnelle par Apprentissage

La rencontre avec le Directeur par intérim de l'emploi et de la formation professionnelle a permis à l'équipe de mission de s'imprégner de la situation des actions programmées.

Il précisa dans son exposé que dans le cadre de la formation professionnelle, des centres de formations existent à Mopti, Sévaré, Bandiagara, Koro et Bankass qui sont tous agréés et conventionnés avec la direction régionale. Plusieurs filières de formations sont développées dans ces centres que sont entre autres : coupe, couture, stylisme ; construction métallique, menuiserie bois ; mécanique auto ; bijouterie ; mécanique engin à deux roues ; coiffure esthétique ; mécatronique... la formation se déroule en type duale (une partie du temps dans le centre et une autre partie dans le lieu de travail c'est-à-dire l'atelier). Toutefois il faudrait retenir que les cercles de Douentza, Tenenkou et Youwarou sont dépourvus de centre de formation.

Au titre de l'année 2015 : Les programmes de formations mis en œuvre ont permis de former en mode tutorial les jeunes et les femmes déplacés du nord.

Ainsi 25 jeunes ont été formés en construction métallique et 25 également en carrelage à l'Institut de formation professionnelle.

On signale également dans le centre de formation St Joseph la formation de 20 jeunes en électricité bâtiment et 23 en pose de photovoltaïque. Les jeunes (filles et garçons) déscolarisés, les recalés ont été les principales cibles desdites formations en 2015. Les attestations et les kits d'insertion ne sont toujours pas disponibles. Les jeunes concernés ne cessent de faire un ballet de va et vient à direction régionale pour réclamation.

Des nouvelles filières comme la coiffure esthétique ont démarré en 2015.

En 2015, 696 apprenants sont inscrits au niveau I ; 800 apprenants au niveau II et 200 apprenants inscrits au niveau III, soit un total de 1696 bénéficiaires de la formation pour l'ensemble de la région.

Au titre de l'année 2014, les réalisations sont les suivantes :

Formation de 55 jeunes déplacés (filles et garçons) dans la maçonnerie dans le centre de l'Institut de Formation Professionnelle et en électricité bâtiment à l'Ecole technique Saint Joseph. Les kits d'insertion parvenus n'ont pas été jusque-là remis aux récipiendaires pour cause du matériel perçu incomplet et insuffisant en nombre, ce qui a valu depuis lors leur stockage dans le magasin avec tous les risques de dégradation.

A titre de rappel deux charrettes dépourvues d'ânes de traction ont été remises aux femmes déplacées du Nord entre 2013 et 2014.

En somme on peut retenir qu'en 2014, 1185 jeunes apprenants ont bénéficié de la formation professionnelle dans la région de Mopti.

Après nous avoir cité toutes ces actions en cours dans la région, il fini par nous dire que les deux projets objet de notre mission n'ont mené aucune activité ni en 2014 ni en 2015 dans la région de Mopti. Tous les appuis qu'ils bénéficient sont du FAFPA et d'autres partenaires tel que suisse contact, AFD, ACEFOR



2.) Réhabilitation/Equipement Infrastructures Régions de Mopti (PURD) :

L'entretien avec le chef de Division des infrastructures du Gouvernorat a permis de faire le point sur les réalisations du PURD phase I et II. Celui-ci planta le décor en rappelant les grandes lignes du programme d'urgence dans lequel le cercle de Douentza, Youwarou et Tenenkou constituent les zones pilotes du programme en 5ème région. L'agence AGETIER est le maître d'ouvrage désigné à la suite d'une convention qui le lie au gouvernorat de Mopti.

Au titre des réalisations 2014 de la phase I du PURD, dont le montant de la convention est de 1 275 000 000 F.CFA entièrement décaissés on peut citer entre autres :

Réhabilitation des bureaux et logements du CAP de Mopti, réceptionné le 15/04/2014 que la mission a visité;

La réalisation du logement du préfet adjoint, la construction du préfet, réhabilitation du bâtiment du cercle de Mopti, tous réceptionnés le 15/04/2014 que la mission a visité.

La réhabilitation des annexes du logement du sous-préfet central réceptionné le 13/08/2014 que la mission a visité;

La réhabilitation du bureau local de l'urbanisme réceptionné le 13/08/2014 ;
réhabilitation logement et annexes du sous-préfet de Djondjori réceptionné le 14/08/2014 ;

Réhabilitation des bureaux et logement du CAP de Mopti réceptionnés le 17/04/2014 ;

Youwarou : réhabilitation du bureau du cercle de Youwarou, réceptionné le 19/04/2014 ;

Réhabilitation des bureaux et logement du CAP de Youwarou, réceptionné le 19/04/2014 ;

Réhabilitation des bureaux des douanes de Youwarou, le 19/04/2014 ;

Réhabilitation du pied-à-terre du cercle et annexes, réceptionnés le 16/09/2014 ;

Construction du logement du préfet adjoint de Youwarou, réceptionné le 16/09/2014 ;

Réhabilitation du logement du sous-préfet de Youwarou, réceptionné le 16/09/2014 ;

Douentza : réhabilitation des bureaux et logement des services des eaux et forêts de Douentza, réceptionnés le 21/04/2014 ;

Réhabilitation des bureaux et logement du centre local des impôts, réceptionnés le 21/04/2014 ;

Réhabilitation des bureaux de la douane et

Réhabilitation des bureaux et logement du service local de l'élevage, tous réceptionnés le 21/04/2014 ;

Construction du logement du sous-préfet central réceptionné le 20/08/2014

Réhabilitation du pied-à-terre, des bureaux annexes tous réceptionnés le 20/08/2014 ;

Réhabilitation du service local de l'assainissement réceptionné le 19/06/2014 ;

Réhabilitation du logement et bureaux du service local de l'urbanisme de Douentza, tous réceptionnés le 19/06/2014.

Les réalisations en cours d'exécution au titre de l'année 2015: phase II dont le montant de la convention est de 2 718 000 000 F.CFA. Le montant mobilisé au titre de la 1^{re} tranche en 2014 est de 815 400 000 de F.CFA entièrement mis à la disposition de l'AGETIER et en 2015 un montant de 1 237 522 650 F.CFA notifié pour le compte du projet au moment où la mission passait.

Mopti : réhabilitation du pied –à-terre présidentiel et construction du mur de clôture et logement de l'adjoint au préfet, réception provisoire effectué le 03/12/2015 ;

Réhabilitation du logement du préfet et construction du mur de clôture du sous-préfet central (travaux en cours de finalisation) ;

Réhabilitation du CAP de Mopti, (construction de magasins et du mur de séparation du logement du D.CAP du bureau du CAP de Mopti (travaux en cours) ;

Construction du logement du Conseiller aux affaires administratives et juridiques du gouvernorat (travaux en cours de finalisation) ;

Dans le cadre de la mise en œuvre du PURD, la mission a pu visiter certaines réalisations.

Construction du logement du conseiller aux affaires économiques et financières du gouvernorat (travaux en cours de finalisation).



Réhabilitation du logement du préfet et construction du mur de clôture du sous-préfet central (travaux en cours de finalisation)



Réhabilitation logement du préfet de Mopti

Construction des logements du Conseiller aux affaires administratives et juridiques et du conseiller aux affaires économiques et financières du gouvernorat (travaux en cours de finalisation) ;



Vue d'ensemble des logements CAAJ et CAEF du Gouverneur de Mopti

Au moment du passage de la mission les travaux étaient à 77% d'exécution pour un délai consommé à plus de 90% (logement du CAAJ et CAEF).

Réhabilitation du CAP de Mopti, (construction de magasins et du mur de séparation du logement D.CAP du bureau du CAP de Mopti (travaux en cours) :



Mur de séparation Centre d'Animation Pédagogique de Sévaré et la résidence du D.CAP

Douentza, l'ensemble des chantiers pour cette deuxième phase son cours de réalisation :

Réhabilitation du bureau du poste vétérinaire de N'gouma (en cours) ;

Réhabilitation du poste forestier de Boré (réception provisoire) ;

Réhabilitation du bureau du sous-préfet et poste vétérinaire de Boni (en cours) ;

Réhabilitation du bureau du poste vétérinaire et du poste forestier de Hombori (les travaux sont en cours) ;

Réhabilitation des du bureau du sous-préfet et poste vétérinaire de Mondoro (les travaux sont en cours) ;

Réhabilitation du service local de la météorologie et construction du mur de clôture du bureau des douanes de Douentza (en cours) ;

Réhabilitation du logement de l'adjoint au préfet de Douentza et le service de Météo (en cours) est attribuée à l'entreprise ABDEL Jalil avancement général 96,85% pour un délai consommé de 113,63% pour 150 jours ;



Logement Préfet Adjoint de Dtza



Service Météo Dtza réhabilité

Réhabilitation des bureaux du service local de la jeunesse et de la Protection végétaux de Douentza est attribuée au Groupement GIE MARIKO est en cours soit, 98,03% pour un délai consommé de 113,63% pour 150 jours,



Service local de la jeunesse

La construction du bureau local des services du Plan, de la statistique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Douentza est attribuée à l'Entreprise Ahmadou samba DIA est en cours soit 28,61% pour un délai consommé 113,63% pour 150 jours. Cependant, il n'est pas prévu le mur de clôture encore moins un logement pour le chef de service ;



Le SLPSIAP en chantier

Construction de la maison d'arrêt de Douentza : bloc des cellules, poste de garde est attribuée à l'entreprise SAHEL- CONSTRUCTION, est en cours d'exécution soit 50,36% pour un délai consommé 96,10% pour 180 jours ;

Quant à l'Entreprise JOSEPH DEMBELE a en charge les autres infrastructures de la maison d'arrêt, administration, infirmerie, mirador et Clôture en cours aussi soit 42,82% pour un délai consommé 96,10% pour 180 jours.



La prison de Dtza en chantier

Construction du logement, salle de conférence et réhabilitation des annexes et clôture de l'académie de Douentza est attribuée à l'EMAC BTP en cours soit 38,61% pour un délai consommé 96,10% pour 180 jours et les autres infrastructures de l'Académie à l'Entreprise SOGOBA- BTP sont à 51,15% pour un délai consommé 96,10% pour 180 jours ;



Vue d'ensemble Académie de Douentza

Tous les travaux ont accusé de retard, cela dénote le fait que le délai est dépassé.

Dans les cercles de Tenenkou et Youwarou pour raison de sécurité et saison des pluies les réalisations n'ont pas connu de début d'exécution à ce jour.

Tenenkou : particularité de la zone : zone marécageuse d'accès très difficile par route, où une situation sécuritaire très précaire qui n'offre pas assez de garantie pour l'acheminement correcte des biens et matériaux de construction. Néanmoins on peut retenir les actions suivantes:

Réhabilitation des bureaux du service local vétérinaire et du cantonnement forestier de Tenenkou ;

Construction service local planification et statistique (SLPIA) de Tenenkou ;

Construction du bureau du sous-préfet de Dioma.

A Youwarou : réhabilitation du service local vétérinaire et du cantonnement forestier de Youwarou (travaux en cours de réalisation) ;

Construction du Bureau de la planification et des statistiques (SLPSIA) et branchement en eau potable des infrastructures réalisées pendant la première phase du PURD (travaux non démarré) ;

Réhabilitation des bureaux de la sous-préfecture de Toguéré-Koumbé (travaux non démarrés)

Réhabilitation des bureaux du sous-préfet de Toguéré Kotia (Sossobé) : travaux non démarrés

Au moment de passage de la mission, l'entreprise adjudicatrice du marché relatif aux travaux de réhabilitation et de construction de la DRPSIAP de Mopti a reçu son ordre de service et a même visiter le site.

B) Région de Sikasso, seconde étape de la mission, il s'agit des projets : le Programme National Action Emploi Réduction de la Pauvreté ; le Projet Appui Formation Professionnelle par Apprentissage et le Projet Aménagement Hydro agricole de la Région de Sikasso

1.) le Programme National Action Emploi Réduction de la Pauvreté ; le Projet Appui Formation Professionnelle par Apprentissage :

La mission a tenu une séance de travail avec la Directrice régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le but de s'enquérir de l'état de mise en œuvre des projets, le Programme National Action Emploi Réduction de la Pauvreté et le Projet Appui Formation Professionnelle par Apprentissage.

Selon la directrice régionale, les programmes de formation en cours au titre de l'année 2015, concernant un effectif de 80 jeunes est financé par le projet ACEFOR. Quant à la formation de type duale également en cours est financée par le FAFPA. Elle a aussi signalé que d'autres partenaires aussi interviennent dans la formation duale de façon ponctuelle.

Après un bref échange avec la directrice, nous avons compris les projets en question ne sont pas connus de nos interlocuteurs encore moins de nous faire état de leurs réalisations sur le terrain.

2.) Projet Aménagement Hydro agricole de la Région de Sikasso

Le Directeur régional du Budget a éloquentement étalé les réalisations du Projet d'aménagement hydro agricole de la région de Sikasso au titre de l'année 2015. Il était prévu au départ 25 forages dans le cadre de l'hydraulique villageoise à la réalisation 30 ont pu être faits suite aux économies dégagées sur la profondeur et sur les forages négatifs. Ces résultats probants ont été atteints grâce au dynamisme de l'instance d'orientation du projet : le comité de pilotage régional composé du Gouvernorat, de la DRB, du Génie Rural, de la DRPSIAP, de la DRH, de la DRP entre autres.

Les réalisations de 2015 ont porté entre autres sur :

- La réalisation dans les communes d'aires d'abattage ;
- La réalisation d'étangs piscicoles ;
- L'aménagement hydro agricole des bas-fonds ;
- La réalisation d'hydraulique villageoise (forage) ;
- la construction des parcs de vaccination

La visite guidée de terrain avec le Génie rural de Sikasso nous permis de se rendre successivement sur certains sites où des réalisations ont faites.

- village d'Ifola abritant le barrage agricole villageois qui a permis dans la zone, la riziculture, le maraîchage et la pisciculture. D'après les témoignages le kilo de poisson se vend à 600Fcf.

- Commune de Farkala abritant l'aire d'abattage ;
- N'goloperebougou, village abritant le parc de vaccination pour bétail ;
- Samogossoni village de la commune de Dioumaténé abritant le forage d'alimentation en potable de la population (hydraulique villageoise).

Avant d'accéder à ces sites, naturellement nous avons procédé à la visite de courtoisie aux différents chefs de villages, qui n'ont ménagé aucun effort pour cette visite de terrain. Ils ont hautement apprécié la mission et sont très émus et reconnaissants de ses infrastructures qui les manquaient. Un village bénéficiaire de forage disait depuis 1960, à ce jour l'état n'a rien investi sur leur terroir

Village d'Ifofa abritant le barrage agricole villageois



Seuil de riziculture



Barrage retenu d'eau



Barrage retenu d'eau

Parc de vaccination de N'goloperebougou



Couloire du parc de vaccination



Le parc vu d'intérieur

Samogossoni village de la commune de Dioumaténé abritant le forage d'alimentation en potable de la population (hydraulique villageoise)





Un point d'eau moderne dans la cours de l'école
Commune de Farkala abritant l'aire d'abatage



Vue de profil de l'Aire d'Abatage

Les différentes infrastructures réalisées en 2015 par le projet est joint en annexe ainsi que les différents marchés passés dans le cadre de 'exécution du projet. A titre de rappel le coût du projet est de **9 milliards de FCFA**. La dotation de 2015 est **2 500 milliards de F.CFA** exécutée à hauteur de **2 400 millions de F.CFA** au moment où la mission passait. En termes de perspectives par rapport à l'hydraulique villageoise, le projet compte réaliser 110 forages dans la région en 2016 en tenant compte des zones déficitaires en point d'eau moderne.

C) Région de Ségou, troisième et dernière étape de la mission. Une Séance de travail avec la DRPSIAP a précédé la réunion d'informations avec la DREFP de Ségou. Les projets concernés sont : le Programme National Action Emploi Réduction de la Pauvreté et le Projet Appui Formation Professionnelle par Apprentissage.

Effectivement tout comme Mopti et Sikasso, la région de Ségou à travers la Directrice Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle entourée de ses collaborateurs avoue ne pas être au courant d'une quelconque intervention du PNA/ERP ou du PAFPA dans la région, mais néanmoins c'est par les médias qu'elle a appris l'existence du PNA/ERP au sein du département en charge de l'emploi et de la Formation Professionnelle.

Pour le cas du projet d'Appui à la Formation Professionnelle, à Ségou c'est le FAFPA et le PAFIP qui sont actifs, aussi d'autres partenaires comme LUXDEV qui a financé les centres de formation de Saye, Tominian et Kimparana.

Pour conclure la Direction rappelle une fois encore n'a jamais exécuté une quelconque activité par rapport aux deux projets et n'a jamais aussi été impliquée. Seul elle reçoit un budget au niveau régional qui est largement en deçà du bon fonctionnement de la direction.

La Directrice a révélé les problèmes que traverse la DIREFOP relatif aux locaux inadaptés abritant le bureau régional. Le manque de dotation pour la construction du bureau régional sur la parcelle acquise depuis 2010.

Le Programme National Action Emploi Réduction de la Pauvreté durée 2005-2016, coût : 2928 millions de FCFA décaissement cumulé au 31 décembre 2014 : 2478 millions de F.CFA; dotation en 2015 145 millions de F.CFA et en 2016 le même montant.

Le Projet Appui Formation Professionnelle par Apprentissage durée 2005 2016 coût 2230 millions de F.CFA, décaissement cumulé au 31 décembre 2014 : 1887 millions de F.CFA; dotation en 2015 124 millions de F.CFA et en 2016 150 millions de F.CFA.

III. Recommandations

A l'issu de la mission, les recommandations suivantes ont été faites à l'égard des Projets/Programmes :

AU PROGRAMME NATIONAL ACTION EMPLOI REDUCTION DE LA PAUVRETE ET AU PROJET APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE PAR APPRENTISSAGE

Face au constant sur le terrain c'est-à-dire aucune réalisation dans les régions visitées, du fait du vieillissement de ces deux projets il serait souhaitable de les clôturer pour permettre à d'autres projets de voir le jour ;

Envisager comme l'ont souhaité les directeurs régionaux la construction des infrastructures des Directions Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

AU PROJET DE REHABILITATION/EQUIPEMENT INFRASTRUCTURES REGIONS DE MOPTI (PURD)

De Diligenter le démarrage des travaux dans les localités de Tenenkou et Youwarou ;
De suivre rigoureusement les travaux sur les chantiers pour éviter le retard dans l'exécution à titre d'exemple les travaux des logements du CAAJ et CAEF sont presque arrivés à terme des délais contractuels 27 décembre 2015 alors qu'ils étaient à 75% d'exécution au 10 décembre 2015 et financièrement le problème ne se pose en plus des 30% de la convention de 2014 plus du milliard était notifié au moment du passage de la mission ;

De diligenter les travaux de la DRPSIAP de Mopti ;

De prévoir la clôture du SLPSIAP de Dtza en chantier et d'intégrer le mur de clôture des SLPSIAP dans le devis ;

De tenir régulièrement les réunions du comité local de suivi.

AU PROJET AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE DE LA REGION DE SIKASSO

De revoir les parcs de vaccination en crépissant le mur pour les parcs déjà réalisés et inclure cela pour les prochains à réaliser ;

De procéder au changement des systèmes d'exhaure pour les PMH, il s'agit de prévoir un système solaire ;

De dupliquer l'expérience de ce projet régional en matière d'instance de gouvernance Comité d'orientation à l'ensemble des autres projets régionaux.

A LA DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

De diligenter la réhabilitation et construction de la DRSIAP de Sikasso ;

De multiplier les missions de terrain et de renforcer la logistique étant entendu le parc auto est très vieillissant.

IV. Conclusion

La mission nous permis d'être en contact et avec les gestionnaires et les bénéficiaires des infrastructures. Elle nous permis également de rendre compte des réalisations faites sur le terrains et l'impact de certaines de celles-ci notamment la r&habilitation des infrastructures au niveau de la région de Mopti et des aménagements au niveau de la région de Sikasso ou les bénéficiaires et services techniques sont très émus.

Il ressort que ces missions de suivi/évaluation constituent un tremplin dans l'atteinte des objectifs assignés aux Projets/Programmes en fonction de leur valeur pédagogique et des possibilités de mesures correctives qu'elles offrent à mi - parcours.

Bamako, le 23 décembre 2015

L'équipe de la mission

M. Ousmane CISSE

Mme BA Tenin NIAMBELE

Oumar MAIGA

Planificateur

DNPD

Planificateur

DNPD

Planificateur

CPS-SICAIEPIP

ANNEXES

ANNEXE 1

TDR/ORDRE DE MISSION

MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

=====

DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

**TERMES DE REFERENCE DES MISSIONS DE SUIVI –
ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI
DANS LE CADRE DU PAGAM/GFP II, ANNEE 2015.**

Extrant: 2.2.2. Un dispositif de suivi-évaluation du budget-programme intégrant les Projets et Programmes est mis en place

Activité: 2.2.2.8 Organiser des missions périodiques de suivi physique et financier des Projets et Programmes.

Mars 2015

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Les conclusions du séminaire sur le Renouveau de la Planification tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement.

A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

La fonction suivi-évaluation des P/P d'investissements publics est une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution et surtout leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

En somme, elle permet de réguler l'exécution des P/P par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des plans et programmes de développement et du suivi de leur exécution, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) collecte des informations auprès des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et / ou des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des différents départements ministériels, ainsi qu'auprès d'autres organismes publics et certains partenaires au développement.

C'est pour améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les projets et programmes d'investissements au Mali, que la DNPD s'est inscrite dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

Le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques dans ses phases I et II a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des P/P.

L'objectif visé par la DNPD à l'issue du processus est de recueillir et de publier des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali. Cela aura le double avantage de mettre en confiance les Partenaires Techniques et Financiers quant à la gestion des ressources qu'ils injectent dans les P/P et de les motiver à en financer davantage. Le déficit d'informations fiables sur les P/P constitue une véritable préoccupation pour les PTF ainsi que les autorités maliennes et occulte toute visibilité et lisibilité dans l'orientation et la régulation de la politique d'investissement de l'Etat.

I - 2 - Justification

Depuis l'adoption en 1988 du mécanisme de programmation triennale glissante des investissements au Mali, la DNPD a régulièrement élaboré le Programme Triennal d'Investissements (PTI) dont la première tranche annuelle est le Budget Spécial d'Investissements (BSI).

Le BSI fait l'objet d'un suivi trimestriel et d'un bilan annuel élaboré par la DNPD en collaboration avec les CPS et les DFM des différents départements ministériels ainsi que la Direction Nationale du Contrôle Financier et la Direction Générale du Budget.

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions **N° 1/MP-MFC** du 1^{er} Avril 1989 et **N° 2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le programme d'investissements publics est financé à près de 80% par des ressources extérieures.

A cet effet, l'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des P/P au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude commanditée par le FMI : « **L'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » et réalisée par le Bureau d'Etudes « **BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus (BT)** » en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des P/P :

- ◆ Le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires.
- ◆ Le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé.
- ◆ Les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback.
- ◆ Le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide de l'Assemblée Régionale avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé.
- ◆ L'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer l'Assemblée Régionale dans le domaine notamment du suivi de

la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

La durée d'exécution des P/P pose également un problème : alors que la durée moyenne pour exécuter un projet ou programme est de 5 ans dans les conventions, il faut une durée moyenne de 7 ans pour que l'exécution soit effective.

Aussi, le suivi des réalisations financières trimestrielles et le bilan annuel établis sur la base des seuls renseignements recueillis par les CPS et DFM auprès des gestionnaires de projets ont révélé bien des insuffisances dont, **le manque de fiabilité et d'exhaustivité des données recueillies ainsi que la lenteur dans la circulation de l'information entre les structures concernées.**

C'est pourquoi, il devient indispensable pour la DNPD d'améliorer ses outils et méthodes de travail, de compléter le suivi financier trimestriel par un contrôle physique régulier des investissements réalisés à travers le pays dans le cadre du PTI / BSI, ainsi que par des rencontres de concertation avec les principaux acteurs concernés aux niveaux national et régional.

II – OBJECTIFS

Dans le souci de parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat des projets d'investissements publics, la Direction Nationale de la Planification du Développement organisera au cours du 1^{er} semestre de l'année 2015 des missions de suivi - évaluation de quelques projets et programmes inscrits au PTI 2014-2016 et au BSI 2014.

L'objectif des missions de suivi physique sur le terrain est de faire le point de la situation d'exécution des projets / programmes à visiter et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers les différentes missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise à instaurer des contacts réguliers avec les structures de tutelle et les gestionnaires des projets dans le but de faciliter la circulation des informations afin de parvenir aux résultats suivants :

- l'état d'exécution des projets / programmes visités par les structures centrales et sectorielles de planification aux niveaux national et régional est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

En conséquence, les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :

I - Déroulement de la mission ;

II - Principaux enseignements tirés de la mission ;

III - Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;

IV – Annexes.

IV – METHODOLOGIE

La méthodologie de travail consiste à organiser des séances de travail entre les équipes en mission et les gestionnaires de projets afin de recueillir toutes les informations relatives à leur situation d'exécution physique et financière en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants :

- l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12 2014 ;
- les prévisions, les réalisations physiques et financières du 1^{er} semestre 2015 au moment du passage de la mission ;
- le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
- le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
- la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
- les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels...).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- le dernier Rapport d'Evaluation du projet / programme, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
- les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2013, 2014 et 2015 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
- le tableau de bord ou le chronogramme des activités et des décaissements du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours.

En plus, les équipes pourront s'entretenir, selon les cas, avec les bénéficiaires directs du projet / programme afin de vérifier, d'une part, l'effectivité des biens et services acquis, leur répartition spatiale (ou entre structures destinataires) et recueillir leurs opinions sur son impact réel.

Toutefois, il convient de préciser que les missions de suivi / évaluation des projets et programmes sont à distinguer des missions de contrôle / vérification de la gestion qui sont du ressort d'autres structures de l'Etat. En effet, les missions de suivi / évaluation sont destinées

à faciliter le dialogue et la circulation de l'information entre les structures de planification et les gestionnaires des projets et programmes afin de lever les entraves à leur bonne exécution et améliorer ainsi leur impact sur les bénéficiaires.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, et de l'insuffisance d'informations nécessaires pour l'établissement de leur bilan physique et financier ainsi que leur localisation d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

La mission comprend deux équipes réparties comme suit :

- Première équipe : elle couvrira les régions de Koulikoro, Kayes et le district de Bamako,
- Deuxième équipe : elle couvrira les régions de Ségou, Sikasso et Mopti,

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne sont pas concernés par la présente mission.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement et d'autres structures des Finances.
- **au niveau régional**, des représentants du Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes doivent être dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL/PAGAM GFP II, exercice 2015,
- **Durée** : la durée totale de la mission est de 15 jours de mission par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées ci-dessus.

VIII – RESTITUTION DES RESULTATS DE LA MISSION DE SUIVI

La restitution des résultats de la mission de suivi-évaluation se fera comme suit :

1. Après les séances techniques de travail et les visites de terrain, les équipes de mission présenteront et partageront leurs conclusions et recommandations avec les unités de gestion des P/P avant de quitter les lieux ;
2. Une séance d'information et de partage des conclusions et des recommandations sera organisée entre la DNPD et les CPS concernées ;
3. Le rapport final issu du processus sera adressé aux Directeurs des Cellules de Planification et de Statistique et aux chefs des unités de gestion des P/P visités pour les dispositions utiles à prendre.

VU A L'ARRIVÉE LE 21/12/2015
ET AU DÉPART LE 22/12/2015
A MOPTI
P. LE GOUVERNEUR DE REGION P.O.

[Signature]



Abdrahamane TANGARA
Administrateur Civil

GOUVERNORAT REGION DE SIKASSO
Vu à l'Arrivée, le 13-12-2015
et au Départ, le 18-12-2015
à SIKASSO
P. Le Gouverneur P.O.

Le Directeur de cabinet



Intouchant Ag PRIZAYE
Administrateur civil

Vu à l'Arrivée SEGOU Le 18 DEC 2015
P/ Le Gouverneur / PO

Vu au Départ SEGOU Le 22 DEC 2015
P/ Le Gouverneur / PO



Abdoulaye Abocar TOURE
Administrateur Civil



Abdoulaye Abocar TOURE
Administrateur Civil

ANNEXE 2

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION ET DU
DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DU MALI

Un –Peuple- Un But –Une Foi

Mission de suivi physique des projets et programmes du 08 au 22 décembre 2015

Etape de la Région de Mopti : Liste de présence des personnes rencontrées

N°	Prénoms et Nom	Structures	Fonction	Contact	Adresse Email	Emargement
01	Abdramane TANGARA	Gouvernorat	CAAJ	66 72 84 47		
02	Amadou TIMBELY	Gouvernorat	Chargé des infrastructures	79 14 68 30	Mdjadje24@yahoo.fr	
03	Adama SENOU	DRPSIAP	Directeur			
04	Amadou KONE	DRPSIAP	Chef DPP	79 06 38 26	Koneamadou64@yahoo.fr	
05	Djonkounda DABO	DREFP	Chargé FP	76 13 72 51	Djonkoundadabo80@yahoo.fr	
06	Mamoutou KONATE	DREFP	Chef DFP/Intérim	76 04 51 72	Mamoutoukonate605@yahoo.fr	

07	M. SISSOKO		Chef de chantier bâtiment CAAJ			
08	Seydou COULIBALY		Représentant du bureau architecture et ingénierie	66 86 31 38		
09	Sagniba KOUMARE		Chef de chantier bâtiment CAEF	74 68 79 39		
10	Korotoumou TRAORE	Centre de formation Aïcha	Directrice	76 06 68 46		
11	Abdoulaye KASSAMBARA	Centre de formation Aïcha	Formateur	66 80 48 45		
12	Aldoul Moumine DICKO	Centre Oua couture	Suppléant	76 55 36 57		
13	Ibrahim TRAORE	Centre Alpha	Promoteur	79 16 45 43		

Etape de la Région de Sikasso: Liste de présence des personnes rencontrées

N°	Prénoms et Nom	Structures	Fonction	Contact	Adresse Email	Emargement
01	Mme KONE Aissata M HAIDARA	DIREFOP	Directrice	66780264	Aissatahaidara23@yahoo.fr	
02	Souleymane COULIBALY	DRPSIAP	Agent	79494765	Traore_yah@yahoo.fr	
03	Yah TRAORE	DRB	Directeur	76484014		
04	Boubacar SIDIBE	DRGR	Chef de division AHA	63057273	Bsidibe24@yahoo.fr	
05	Mamadou TRAORE	ATIB	ATIB	66661154		
06	Amadou DJIGUIBA	DRPSIAP	Directeur			
07	Souleymane COULIBALY	DRPSIAP	Agent	79 49 47 65		
08	Amadou DIABATE	GOUVERNORAT	CAEF	66 76 89 52		
09	Salia SANOGO	Chef de village de Yfola				
10	Adama BERTHE	Chef de village de Samogosoni				

Etape de la Région de Ségou : Liste de présence des personnes rencontrées

N°	Prénoms et Nom	Structures	Fonction	Contact	Adresse Email	Emargement
01	Pakuy Kamaté	Gouvernorat	CAEF	76226348		
02	Mody DIALLO	DIREFOP	Chef de Division Emploi	76 10 99 24	Modydiallo25@yahoo.fr	Mody DIALLO
03	Bakary TRAORE	DIREFOP	Chef de Division Coul Stat	66 28 66 30	faumaraz@yahoo.fr	Bakary TRAORE
04	Mme Kalea Fatim DIARRA	DIREFOP	Directrice	66 81 98 50	tome_paka@yahoo	Mme Kalea Fatim DIARRA
05	Bakary Siaka TRAORE	DRPSIAP	Chef de Division	66 91 74 83	dionibakary@yahoo.fr	Bakary Siaka TRAORE
06	Birama TANGARA	DRPSIAP	Directeur	66 81 11 95	biramat@yahoo.fr	Birama TANGARA

ANNEXE 3

SITUATION DES INFRASTRUCTURES/MARCHES DU PROJET AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DANS LA REGION DE SIKASSO

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION NATIONALE DU GENIE RURAL

DIRECTION REGIONALE DU GENIE RURAL
SIKASSO

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

Liste des entreprises et les sites à réaliser (BSI 2015)

Total sites	Lot	N°bre	Cercle	Commune	Nom du Site	Nature des travaux	Attribitaire
Cercle de Bougouni							
1	1	1	Bougouni	Kokele	Kokele	Construction de parc de vaccination	Entreprise ATIB-SARL 76 13 45 08 Tel : 76 14 30 40
2		2	Bougouni	Faradiélé	Faradiélé	Construction de parc de vaccination	
3		3	Bougouni	Koumantou	Boumou	Réalisation d'un barrage retenu d'eau à Boumou	
4		4	Bougouni	Yiridouougou	Ouroupana	Réalisation d'un barrage retenu d'eau à Ouroupana	
5		5	Bougouni	Kokélé	Damana	Réhabilitation du barrage de Damana	
Cercle Kadiolo							
6	2	1	Kadiolo	Zegoua	Kalibéné	Amenagement du bas fond de Kalibéné	Entreprise : Société Consortium Dembélé BTP et Service SARL Tel : 21 73 32 17 65 22 29 21
7		2	Kadiolo	Zegoua	Katnè (Fanidiana)	Amenagement du bas fond de Katnè	
8		3	Kadiolo	Zegoua	Nassoulou 3	Amenagement du bas fond de Nassoulou 3	
9		4	Kadiolo	Dioumaténé	Zankoundougou	Construction de parc de vaccination	
10		5	Kadiolo	Zégoua	Fanidiana	Construction de parc de vaccination	
11		6	Kadiolo	Dioumaténé	Vata	realisaton d'un seuil rizicole dans le bas-fond de Vata	
12		7	Kadiolo	Diou	Diou	Réalisation de aménagement piscicole du marigot de Diou	
13		8	Kadiolo	Zégoua	Korédougou	Réalisation de aménagement du bas-fond de Korédougou	
Cercle Kolondièba							

14	3	1	Kolondièba	Kolondièba	Tiguiya	Construction de parc de vaccination	Entreprise : Abdramoulaye Coulibaly BTP Tél : 76 15 84 00 /66 02 56 40
15		2	Kolondièba	Kolondièba	N'Tjinina	Réalisation du barrage de N'Tjinina	
16		3	Kolondièba	Kolondièba	Tokoumala	Réalisation du bas-fond Tokoumala	
17		4	Kolondièba	Kolondièba	Massirila	Réalisation d'un etang piscicole et seuil rizicole de Massirila	
Cercle Koutiala							
18	4	1	Koutiala	M'pèssoba	Kentieri	Construction d'aire d'abatage	Entreprise : Abdramane Coulibaly BTP Tél : 76 15 84 00/ 66 02 56 40
19		2	Koutiala	Kafo-Faboli	Pèguèna	Construction d'aire d'abatage	
20		3	Koutiala	Molobala	Molobala	Construction de parc de vaccination	
21		4	Koutiala	Kouniana	Ninzanso	Construction de parc de vaccination	
22		5	Bougouni	Yiridougou	Soroni	Contruction de microbarrage	
23		6	Bougouni	Yiridougou	Soukalla	Contruction de microbarrage	
Cercle Sikasso							
24	5	1	Sikasso	Pinperna	Pinperna	Construction d'aire d'abatage	Entreprise SANKE CONSTRUCTION Tél : 66 76 08 46
25		2	Sikasso	Kaboila	Dalé	Construction d'aire d'abatage	
26		3	Sikasso	Kaboila	Diassadiè	Construction d'aire d'abatage	
27		4	Sikasso	Kaboila	Tabakoro	Construction d'aire d'abatage	
28		5	Sikasso	Finkolo	Farako	Construction d'aire d'abatage	
29		6	Sikasso	Dialakoro	Nangola	Construction de parc de vaccination	
30		7	Sikasso	Doumanaba	Boro	Réalisation d'un barrage retenu d'eau à Boro	
31		8	Sikasso	Koumankou	Diabasso	Réalisation d'un barrage retenu d'eau à Diabasso	
32		9	Sikasso	Finkolo	Tiekorodougou	Réalisation d'un barrage retenu d'eau Tiekorodougou	
33		10	Sikasso	Farakala	Nontanso-Kalifabougou	Réhabilitation du pont barrage	
34		11	Sikasso	Fama	Kouroumasso	Réhabilitation du pont barrage de Kouroumasso	
Cercle Sikasso							
35	6	1	Sikasso	Farakala	Farakala	Construction d'aire d'abatage	Entreprise ATIB SARL TEL: 76 14 30 40 76 13 45 08
36		2	Sikasso	N'Kourala	N'Kourala	Construction d'aire d'abatage	
37		3	Sikasso	Kafana	Kafana	Construction d'aire d'abatage	
38		4	Sikasso	Kapolondougou	N'golopérébougou	Construction de parc de vaccination	
39		5	Sikasso	Finkolo Ganadougou	Sirakoro-samou	Construction de parc de vaccination	
40		6	Sikasso	Kofan	Taperela	Construction de parc de vaccination	

41		7	Sikasso	Kofan	Kafana	Construction de parc de vaccination	
42		8	Sikasso	Kofan	Kangarna	Construction de parc de vaccination	
43		9	Sikasso	Kofan	Djiguénisso	Construction de parc de vaccination	
44		10	Sikasso	Kofan	Dougouperébougou	Construction de parc de vaccination	
45		11	Sikasso	Finkolo-Ganadougou	Marigot de Kobi	Construction du pont de Wongan	
46		12	Sikasso	Zaniéné	Zaniéna	Pont barrage de Zaniéna	
47		13	Sikasso	Farakala	Ifola	Réalisation d'un barrage retenu d'eau à Ifola	
48		14	Sikasso	Niéna	Bouassa	Rehabilitation de la retenu d'eaude Bouassa	
49		15	Sikasso	Lobougoula	Karbasso	Réhabilitation du barrage de Karbasso	
Cercle Yanfolila							
50	7	1	Yanfolila	Gouanan	Kandjirila	Construction du barrage de Kandjirila	Entreprise SULTAN CONSTRUCTION (SULCO BTP) Tel : 21 36 21 18/66 72 83 09
51		2	Yanfolila	Séré-Moussa Ani Samou	Siékorolé	Réalisation d'un barrage retenu d'eau à Siékorolé	
52		3	Yanfolila	Gouanan	Nianamalé	Réhabilitation du périmètre de Nianamalé	
Cercle Yorosso et Sikasso							
53	8	1	Yorosso	Koury	Diarama	Construction de parc de vaccination	Entreprise : Société Consortium Dembélé BTP et Service SARL
54		2	Yorosso	Koury	Tandio	Construction de parc de vaccination	
55		3	Yorosso	Koury	N'gorola	Construction de parc de vaccination	
56		4	Yorosso	Koury	Niougouara	Construction de parc de vaccination	
57		5	Sikasso	Gongasso	Gongasso	Construction d'aire d'abatage	
58		6	Sikasso	Gongasso	Deh	Construction d'aire d'abatage	
59		7	Sikasso	Pimperna	Kodialanida	Réalisation d'un barrage retenu d'eau à Kodialanida	

Sikasso, le 16 Janvier 2015
Le Directeur Régional

Ousmane DIALLO
Ing d'Ag et du Génie Rural